

AFFAIRE N° 4. - Modification des tarifs de la S.T.U.D.

LA SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Directeur de la S.T.U.D. vient d'attirer mon attention sur les difficultés financières rencontrées au cours des derniers mois, et prévoit, pour l'exercice 1974, un déficit important d'exploitation, si les prix sont maintenus à leur niveau actuel.

Les résultats de l'année 1973, n'étant pas encore connus, aucune étude générale des tarifs n'a pu être réalisée.

Cependant, il semble nécessaire de répercuter sur les prix des billets la hausse des tarifs des carburants intervenus récemment. Le prix du gaz oil a été augmenté du 9 Novembre au 23 Janvier 1974 de 69 %. L'accroissement des charges qui en résulte est de l'ordre de 6 000 000 de Frs, ce qui correspond à une majoration des dépenses de la société de 4,3 %.

En outre, contrairement aux prévisions effectuées, les recettes dues à la vente des tickets scolaires ont diminué en raison de la suppression de certains transports. Le montant réglé par la Commune à ce titre a été de 9 609 747 Frs en 1973, alors qu'il était prévu 13 137 563 Frs.

Pour tenir compte de ces éléments, je vous demande de m'autoriser à établir à compter du 15 Mars 1974, les prix suivants :

- billet simple 65 Frs au lieu de 60 Frs ;
- billet en carnet 45 Frs au lieu de 40 Frs ;
- billet enfant 30 Frs (prix inchangé) ;
- billet scolaire 45 Frs (prix inchangé).

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Les résultats de l'année 1973 sont maintenant connus et nous ont été présentés, mais nous n'avons pas pu en faire l'étude. Mais, à première vue, il semble que l'augmentation que nous préconisons actuellement soit, en réalité, insuffisante. En fait, c'est une première augmentation que nous vous demandons, sous réserve d'une autre étude, plus poussée. C'est une première phase pour permettre à la S.T.U.D. de ne pas trop perdre d'argent. La S.T.U.D. nous a fourni ses comptes. La hausse des tarifs devrait être plus conséquente. D'ailleurs, la Commission des Finances a émis un avis favorable à ce sujet. Il faudra donc que l'affaire repasse devant vous, lors d'un prochain conseil municipal.

M. FERRERE. - A cette occasion, ne pourrions-nous pas demander à la S.T.U.D. d'avoir un matériel en meilleur état ? Les cars qui assurent le transport scolaire sont vétustes et tombent souvent en panne. De plus, il faudrait également demander que les horaires soient respectés. Bien souvent, les enfants arrivent en retard à l'école.

LE MAIRE. - C'est entendu, nous allons faire des remarques dans ce sens à la S.T.U.D. 6 nouveaux cars vont d'ailleurs être mis en service très rapidement. J'ai également attiré l'attention de la Société sur le fait, qu'aux heures de pointe, il n'y a pas suffisamment de véhicules en ville de Saint-Denis. Les gens sont entassés dans les cars et personne ne peut plus y entrer.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Michel DEBRE, Ancien Premier Ministre, Député de la Réunion, arrive au sein du Conseil Municipal.

(applaudissements).

LE MAIRE. - Mes Chers Collègues, comme vous le savez, à chacun de ses passages dans notre département, Monsieur Michel DEBRE tient toujours à venir assister à quelques uns de nos travaux et il s'intéresse aux problèmes de la Réunion, en général et à ceux de Saint-Denis en particulier. Nous le remercions d'être venu parmi nous.

(applaudissements).

Je dois vous dire que nous avons déjà survolé les problèmes de Saint-Denis, non seulement dans tous les entretiens privés que j'ai pu avoir avec Monsieur le Ministre, mais encore le soir même de son arrivée, avec quelques uns de nos collègues qui étaient présents et avec qui nous avons traité non pas des problèmes de tous les jours, mais des grands projets de Saint-Denis.

Si vous le voulez bien, nous allons passer tout de suite à un de ces grands projets de Saint-Denis qui est l'extension de la Mairie.